



## Création d'un guichet unique d'information pour faciliter vos déplacements en Cœur de Loire

L'accès aux services publics, aux commerces, aux professionnels de santé, aux loisirs est étroitement lié à la mobilité et à l'offre disponible localement. Pour vous informer, vous orienter et vous accompagner dans la recherche de solutions, un guichet unique de la mobilité sera votre interlocuteur, dès septembre 2024.

### PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'ACCÉDER À L'INFORMATION

Pour agir en faveur de la mobilité et apporter des solutions aux habitants, les élus de Cœur de Loire ont voté le 12 décembre un Plan de Mobilité Simplifié.

L'un des problèmes identifiés lors de cette démarche a été le manque de connaissance des usagers sur les aides et les solutions de mobilité disponibles sur le territoire. Pour remédier à cela, il a été suggéré de créer un espace d'information et d'accompagnement pour valoriser l'offre existante et expérimenter de nouveaux services.

Dans cette perspective, Cœur de Loire a initié un travail collectif, sous la forme d'ateliers organisés en collaboration avec les acteurs du territoire durant le premier trimestre 2024. L'objectif de ces ateliers a été de recenser les besoins, et de définir les moyens à mettre en œuvre afin de déployer cet espace d'information et d'accompagnement à la mobilité pour les usagers.

Trois formules ont été retenues pour permettre au plus grand nombre d'accéder facilement à ces informations.

### TROIS SOLUTIONS POUR VOUS INFORMER

#### ① Un numéro unique d'information le 03 86 39 47 42\* à partir du 30 septembre 2024

Permanences téléphoniques : les lundis et vendredis de 8h30 à 13h et le mercredi de 13h à 18h, soit 14h par semaine.

\*(prix d'un appel local)

#### ② Des accueils physiques dès octobre 2024

Ils se concrétiseront par des permanences à la demande dans les différentes communes et structures partenaires du territoire. Ces permanences permettront un échange privilégié afin d'être renseigné et orienté vers des aides et solutions adaptées.

Au total, 16 heures de permanences par semaine seront organisées, sur rendez-vous : les mardis et jeudis, de 8h30 à 13h et de 13h30 à 17h30.

Lors de la prise de rendez-vous au 03 86 39 47 42, le conseiller vous indiquera le point de rencontre le plus proche de chez vous.

#### ③ Un site internet en janvier 2025

Il centralisera toutes les offres de transport et les aides disponibles auprès de nos partenaires : les offres publiques (avec Mobigo, Remi, l'offre ferroviaire, les transports à la demande, les offres de covoiturage), les offres privées (avec les artisans taxis/VSL, les loueurs conventionnels, le covoiturage, les services et commerces itinérants), les aides à la mobilité (aides au permis de conduire, à la réparation de véhicule, à l'acquisition de véhicules).

### UNE PRÉSENCE RÉGULIÈRE, AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Un stand dédié à la mobilité sera également présent lors de marchés ou de manifestations locales, pour vous informer régulièrement.

#### Événement mobilité

« Semaine européenne de la mobilité » du 16 au 22 septembre 2024 autour de diverses animations : ciné-débat, ateliers pédagogiques, essais de véhicules...

Tout le programme sur [coeurdeloire.fr](http://coeurdeloire.fr)



Suivez toute l'actualité du service sur [coeurdeloire.fr](http://coeurdeloire.fr) ou sur  [CCcoeurdeloire](https://www.facebook.com/CCcoeurdeloire)